



Alcool au volant : L'éthylotest anti-démarrage

Actualité législative publié le **15/03/2019**, vu **1186 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, souhaite généraliser l'utilisation de l'éthylotest anti-démarrage.

Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, souhaite généraliser l'utilisation de l'éthylotest anti-démarrage. Une mesure qui concerne tout conducteur contrôlé avec un taux d'alcool dans le sang de 0.8g/l et non-récidiviste l'obligeant à ne conduire qu'un véhicule équipé d'un EAD

Ce dispositif impose au conducteur de souffler dans l'éthylotest afin de pouvoir démarrer sa voiture. Le ministre espère, ainsi, proposer une alternative à la suspension de permis parfois très contraignante pour les personnes devant utiliser leur véhicule pour travailler.

>>> SVEN RAULINE AVOCAT <<<